

Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants et des professionnels de la formation

https://educentre.fr

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre Décorateur

Niveau 4

Site : http://travail-emploi.gouv.fr

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel 5

Contexte de l'examen du titre professionnel.....5

Liste des activités.....6

Vue synoptique de l'emploi-type 8

Fiche emploi type.....9

Fiches activités types de l'emploi 13

Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....19

Fiche compétences transversales de l'emploi 45

Glossaire du REAC.....47

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

La révision en 2017 de la spécialité du Titre Professionnel « Peintre en Décors niveau V » vers un titre « Peintre Décorateur niveau IV » présente une configuration en trois activités types à la place d'une seule dans la version antérieure (arrêté du 2 mai 2012). Ce découpage est plus conforme aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les travaux d'étude pour la révision du titre se sont fondés sur :
- les résultats d'enquêtes auprès d'une trentaine d'entreprises de différentes tailles au niveau national ;
- des visites d'entreprises ;
- des entretiens téléphoniques avec les responsables des entreprises accueillant les stagiaires de la formation peintre en décors durant leur période en entreprise.
- des entretiens de formateurs de la spécialité avec leurs anciens stagiaires en emploi ;
- des entretiens avec les représentants des syndicats professionnels
- des entretiens lors de divers salons professionnels avec les fabricants.

Les entreprises interrogées appartiennent au code NAF 43.34Z « travaux de peinture et vitrerie » elles sont également rattachées au code NAF 90.03A « peinture en décors ».

L'analyse montre que l'ensemble des entreprises de peinture en décors travaillent sur plusieurs champs d'activités et que la partie décoration des intérieurs représente 90 % des marchés.

Répartition des activités dans le métier :

- la décoration des intérieurs.
- la décoration de magasins.
- la décoration d'évènements.
- la décoration de meubles.
- la décoration de façades.
- la rénovation de « fresques » murales.

Il ressort de cette enquête qu'une partie importante des professionnels interrogés indiquent que 80 % de l'activité consiste en travaux de conseil et de maquettage.
Les logiciel de dessin sont utilisés occasionnellement pour 46.2 % des interrogés.
92 % des entreprises réalisent des travaux d'études ce qui corrobore l'activité de conseil et maquettage et l'utilisation des logiciels de dessin.
Aussi la présentation et le contact avec la clientèle sont des qualités attendues dans la profession (72 %).

Le conseil aux clients tant sur la décoration d'intérieur, la couleur et l'élaboration de projets, fait appel à des compétences ne qui ne sont pas présentes dans la version du titre « peintre en décors de niveau V » parue au JO du 02/05/12.
Pour répondre à la demande des entrepreneurs le titre professionnel de « - Peintre Décorateur - » de Niveau IV » est révisé en intégrant les fonctions d'étudesce qui le place sur un niveau de qualification supérieur, en passant du niveau V au niveau IV, et permet d'être en conformité avec les nécessités du marché du travail pour l'emploi visé.

Si l'on attend de lui une mission de conseil et une grande part de créativité, il n'en reste pas moins un technicien qui réalise les travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil qui représentent l'activité la plus importante et le cœur de son métier.

Les principes du développement durable sont largement pris en compte et la compétence « Réceptionner et utiliser des échafaudages fixes.
Monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants » est incontournable.
De plus, les aspects règlementaires concernant les opérations sur les installations électriques, les interventions sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante et les travaux temporaires en hauteur intègrent le contenu du titre.

Les éléments de veille collectés ont également permis d'identifier un besoin de main-d'œuvre spécifiquement qualifiée, notamment sur l'application de peintures haut de gamme et de produits décoratifs prêts à l'emploi, et sur des compétences transversales (communication, innovation, créativité…) inhérentes à l'activité du peintre décorateur.

Liste des activités

Nouveau TP : Peintre Décorateur
Activités :
- Elaborer des projets de décors
- Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
- Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Elaborer des projets de décors	1	Conseiller le client sur des projets de décors.
		2	Représenter visuellement des projets de décors.
		3	Etablir un devis pour des projets de décors.
2	Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.	4	Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
		5	Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
		6	Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
		7	Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
		8	Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.
3	Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil	9	Réaliser des ornementations
		10	Réaliser des imitations de bois
		11	Réaliser des imitations de marbres
		12	Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs
		13	Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

FICHE EMPLOI TYPE

Peintre Décorateur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le peintre décorateur contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et de la théâtralité. Il intervient sur l'aspect esthétique des habitations, des lieux publics, commerciaux et de spectacles. Ces chantiers peuvent être neufs, anciens, en cours de rénovation, occupés ou non. Il travaille aussi en atelier à l'embellissement et à la restauration d'objets et de mobiliers. Il y réalise aussi des décors sur des toiles et des panneaux amovibles. Il étudie et conçoit des projets de décors afin de réaliser des travaux de peinture haut de gamme et des travaux de peinture décorative, d'ornementation et de trompe-l'œil.

Le peintre décorateur travaille à partir d'échanges verbaux, de croquis, de dessins, d'échantillons et de photographies. Dans la phase d'étude, le peintre décorateur utilise des échantillons et réalise des planches de tendances lui permettant de présenter visuellement et tactilement tous les éléments constitutifs aux projets de décors. Il utilise aussi des outils numériques pour réaliser des plans techniques en 2D, des maquettes 3D et des retouches d'images. Ces techniques permettent de représenter l'aspect global des surfaces à traiter, ainsi que de situer les décors dans divers contextes grâce à une simulation dynamique.
L'utilisation de l'informatique ne doit cependant pas faire oublier que la finalité du travail étant la réalisation des décors, en aucun cas le peintre décorateur ne se substitue à l'infographiste.
Toujours dans la phase d'étude, il peut être amené à utiliser des outils de chiffrage et de planification pour établir des devis, traiter des négociations et si besoin les inclure dans des process d'appels d'offres globaux. Ce faisant, le professionnel peut prétendre participer à des projets collaboratifs dans le cadre du BIM (Building Information Modeling).
Le peintre décorateur utilise les techniques à sa disposition pour effectuer les travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, des imitations de bois et de marbres, des ornementations et des trompe-l'œil.

Il est amené à travailler seul, en équipe ou co-traitance. La qualité de ses réalisations concernant les travaux de peinture haut de gamme doit correspondre à un degré de finition A selon les normes du DTU 59.1. Quant à la qualité des travaux de peinture décorative, elle est soumise aux règles de l'art, c'est-à-dire accomplis conformément aux usages, avec méthode et de la meilleure manière possible. Le peintre décorateur doit savoir adapter ses projets et ses réalisations aux critères techniques et esthétiques d'habitations contemporaines, parfois d'avant-garde, mais aussi à des demeures plus anciennes, de caractère classique, voir baroque.

Sa clientèle est constituée de particuliers, de professionnels tels que des commerçants, des maitres d'ouvrages, des architectes, mais aussi des décorateurs et des scénographes.

Il doit savoir écouter, être capable de communiquer et d'échanger avec les différents acteurs impliqués dans les projets. Il doit adopter un langage précis, professionnel et adapté à chacun de ses interlocuteurs.
Le professionnel respecte les règles d'hygiène, prend en compte les risques, les contraintes et les désagréments occasionnés lors d'un travail en site occupé. Il informe sa clientèle et communique avec les autres acteurs du chantier. Il doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter les règlementations afférentes au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.
Il participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par l'analyse du cycle de vie (A.C.V.), le tri et la gestion des déchets.
Ses horaires de travail sont variables en fonction de ses déplacements, des diverses contraintes et des délais imposés.
Dans le cadre de la veille professionnelle le peintre décorateur doit être attentif aux évolutions des techniques, des produits, des matériaux, des matériels et des règlementations.
D'un point de vue artistique, il doit être pourvu d'une certaine sensibilité esthétique et d'un grand sens de l'observation. Il doit être curieux, se tenir informé par ses lectures et autres médias sur l'histoire des arts anciens et contemporains, sur l'évolution des tendances et des modes dans les domaines élargis des arts décoratifs. Bien que technicien, le client attend de lui qu'il fasse preuve de créativité et qu'il endosse un rôle de conseiller.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les entreprises artisanales
- les moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition
- les entreprises de travail temporaire
- les entreprises de spectacles et d'événementiels

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- peintre décorateur
- peintre d'intérieur
- peintre en bâtiment
- chef d'équipe
- peintre en décors spectacle évènementiel.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Elaborer des projets de décors
Conseiller le client sur des projets de décors.
Représenter visuellement des projets de décors.

Etablir un devis pour des projets de décors.

2. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

3. Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil
Réaliser des ornementations
Réaliser des imitations de bois
Réaliser des imitations de marbres
Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs
Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

Compétences transversales de l'emploi

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective des ouvriers du bâtiment
Code(s) NSF :
233v--Réalisation de décor d'intérieur, finitions à caractère artistique

Fiche(s) Rome de rattachement

L1503 Décor et accessoires spectacle
F1606 Peinture en bâtiment

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Elaborer des projets de décors

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

La peintre décorateur élabore des projets de décors afin de structurer son intention, c'est un acte avec une stratégie de réalisation, des moyens et des plans de mises en œuvre

Le professionnel prend contact avec le client afin d'analyser le contexte des projets. Il analyse les demandes du client en termes d'enveloppe financière, de délai et de contraintes, d'orientations esthétiques et de choix décoratifs. Il propose des solutions en adéquations avec la demande du client. Il confectionner des planches de tendances. Il utilise les outils numériques pour réaliser des maquettes. Il effectue le métré et le relevé nécessaires aux chiffrages des projets. Il établit un devis pour des projets de décors.

Pour élaborer des projets de décors, le professionnel doit développer trois compétences majeures. D'une part, conseiller les clients c'est-à-dire être à l'écoute, analyser les demandes et proposer des solutions. D'autre part, il doit étayer ses propositions par des représentations visuelles tels que des maquettes papier et numériques, mais aussi en présentant des échantillons et en confectionnant des planches de tendances. Pour parachever la conception il doit être en mesure de chiffrer une réalisation donc de faire les relevés nécessaires pour l'estimation d'un prix de vente.
Le professionnel repère les goûts et les penchants esthétiques de ses clients. Il possède des connaissances en histoire des arts décoratifs et reste informé sur les styles, les modes et tendances du moment. Il maitrise les règles chromatiques. Il possède les bases de la géométrie et de l'arithmétique.
Il confectionne des planches de tendances. Il utilise les outils numériques adaptés à la réalisation de maquettes. Il lit des plans techniques. Il effectue des métrés. Il établit des devis.

A partir d'un logiciel qui permet de faire une simulation de sa future déco ou tout simplement sous forme de planches de tendances le peintre décorateur propose une visualisation de projet avant de lancer dans les travaux d'agencement et de décoration.

Il participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par le choix judicieux des produits, en privilégiant les matériaux biosourcés et géosourcés, en connaissant les fiches FDES et le site de l'INIES, sources d'économie environnementale et financière dans la gestion ultérieure des déchets produits.
Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes.
Le professionnel doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter la règlementation afférente au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.

Le professionnel élabore des projets seul ou équipe. Il est responsable de ses réalisations qu'il soit indépendant ou salarié d'entreprise. Il maitrise la communication verbale, il doit avoir une facilité de contact et le sens des négociations.
Il est vigilant et possède de bonnes facultés d'analyses dans ses champs d'exercices.
Il entretient des réseaux de co-traitants.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Conseiller le client sur des projets de décors.
Représenter visuellement des projets de décors.

Etablir un devis pour des projets de décors.

Compétences transversales de l’activité type

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel assure la finition intérieure par des travaux de peinture haut de gamme dans des bâtiments neufs ou en rénovation, en site occupé ou non. Il applique des enduits décoratifs prêts à l'emploi et réalise en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.
Le professionnel réalise des travaux de peinture haut de gamme sur des plafonds, des murs et des boiseries en qualité de finition soignée (A). Il applique des enduits décoratifs prêts à l'emploi et il réalise des patines et des effets décoratifs sur divers supports tels que des panneaux, du mobilier et des objets.
Les opérations essentielles consistent à installer les chantiers dans le respect des normes de sécurité, de réaliser des travaux de préparation sur différents supports, de réaliser des travaux de peinture de finition haut de gamme, d'appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi, réaliser des patines et des effets de matière et replier et nettoyer les chantiers.
Cette activité de finition est conditionnée par l'intervention préalable de plusieurs corps d'état du bâtiment : plâtriers, plaquistes, menuisiers, électriciens, carreleurs, plombiers, chauffagistes. Elle peut précéder le cas échéant la pose des revêtements de sol.

Les méthodes de travail sont adaptées aux supports et à l'importance des travaux.
Le professionnel doit vérifier la compatibilité des produits avec les supports en consultant l'étiquetage des emballages et les notices techniques des fabricants. Il est en charge du contrôle de la qualité de ses prestations.
Les normes et les prescriptions des fabricants fournissent les données nécessaires à la mise en œuvre des produits.
Il participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par le choix judicieux des produits, en privilégiant les matériaux biosourcés et géosourcés, en connaissant les fiches FDES et le site de l'INIES, sources d'économie environnementale et financière dans la gestion ultérieure des déchets produits.

Le professionnel doit savoir communiquer avec les clients et les occupants des lieux où il travaille sur ses activités et sur les éventuelles nuisances que celles-ci peuvent occasionner.
Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes.
Le professionnel doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter la règlementation afférente au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.
Dans le cadre de cette activité, le professionnel réalise des travaux de peinture en qualité de finition soignée, définie au DTU 59.1 qui se caractérise par le respect de la planéité finale et par l'aspect d'ensemble uniforme. Le rechampi ne présente pas d'irrégularité.
Concernant les réalisations décoratives d'enduits et de patines, leur qualité devra répondre aux règles de l'art en vigueur ainsi qu'aux exigences esthétiques de la demande.

L'activité s'exerce seule ou en équipe, en fonction des délais d'exécution, de l'importance des travaux et des types d'organisation.
Le professionnel est responsable de l'organisation et de la réalisation de son travail. Il doit maitriser les techniques de peinture et d'enduit afin de les adapter aux commandes. De surcroît il doit savoir travailler et harmoniser les couleurs afin de pouvoir jouer un rôle de conseil auprès de la clientèle.

Le professionnel reçoit ses commandes sous les formes orales, écrites ou graphiques (dessins, croquis, modèles, photographies) de la part de son client, de son employeur, d'un architecte ou d'un décorateur.
Le professionnel de ce niveau a une prise en charge globale de son travail, tant du point de vue relationnel, technique qu'esthétique.
Il doit être capable de contrôler la recevabilité de ses prestations, de respecter les règlementations liées à la sécurité et à la protection de l'environnement. Il doit savoir gérer des aléas pouvant complexifier l'organisation des tâches.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

Compétences transversales de l'activité type

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil dans des intérieurs d'habitations, de lieux publics, de lieux commerciaux, mais aussi sur des lieux de spectacles tels que les ateliers de théâtre et les plateaux de tournage, ceux-ci peuvent êtres des murs, des plafonds, des menuiseries, des toiles, des panneaux amovibles, des objets et du mobilier.

Les opérations essentielles consistent à installer les espaces de travail dans le respect des normes de sécurité, de réaliser les travaux de préparation sur différents supports, de réaliser des ornementations, des imitations de bois, des imitations de marbres, des décors en trompe-l'œil à petits reliefs, des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil et de replier et nettoyer les espaces de travail.

Cette activité de décoration est conditionnée par l'intervention préalable de plusieurs corps d'état du bâtiment : plâtriers, plaquistes, menuisiers, électriciens, carreleurs, plombiers, chauffagistes, peintres bâtiment. Elle peut précéder le cas échéant la pose des revêtements de sol.

Les méthodes de travail sont adaptées aux supports et à l'importance des travaux.
Le professionnel doit vérifier la compatibilité des produits avec les supports en consultant l'étiquetage des emballages et les notices techniques des fabricants. Il est en charge du contrôle de la qualité de ses prestations.
Les normes et les prescriptions des fabricants fournissent les données nécessaires à la mise en œuvre des produits.
Le professionnel participe à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par le tri et la gestion des déchets et participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par le choix judicieux des produits, en privilégiant les matériaux biosourcés et géosourcés, en connaissant les fiches FDES et le site de l'INIES, sources d'économie environnementale et financière dans la gestion ultérieure des déchets produits

Le professionnel réalise des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil dans des ateliers, sur des chantiers, à l'intérieur d'habitations neuves ou en rénovation. Ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Les supports recevant les décors sont très variés.
Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes.
Le professionnel doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter la règlementation afférente au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.

Dans le cadre de cette activité, le professionnel réalise des travaux de décors dont la qualité devra répondre aux règles de l'art en vigueur ainsi qu'aux exigences esthétiques de la demande.
Le niveau de qualité des travaux de peinture décorative est apprécié suivant les règles de l'art traditionnelles. Quant aux travaux de préparations des supports ils doivent correspondre à une qualité de finition A selon le DTU 59.1.

L'activité s'exerce seule ou en équipe, en fonction des délais d'exécution, de l'importance des travaux et des types d'organisation.
Le professionnel est responsable de l'organisation et de la réalisation de son travail. Il doit maitriser les techniques de peinture et de décors afin de les adapter aux commandes. De surcroît il doit savoir travailler et harmoniser les couleurs afin de pouvoir jouer un rôle de conseil auprès de la
Le professionnel reçoit ses commandes sous les formes orales, écrites ou graphiques (dessins, croquis, modèles, photographies) de la part de son client, de son employeur, d'un architecte ou d'un décorateur.

Le professionnel de ce niveau a une prise en charge globale de son travail, tant du point de vue relationnel, technique qu'esthétique.

Il doit être capable de contrôler la recevabilité de ses prestations, de respecter les règlementations liées à la sécurité et à la protection de l'environnement. Il doit savoir gérer des aléas pouvant complexifier l'organisation des tâches.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser des ornementations
Réaliser des imitations de bois
Réaliser des imitations de marbres
Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs
Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

Compétences transversales de l'activité type

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Conseiller le client sur des projets de décors.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à la demande du client, après prise de contact et au vu de l'analyse des besoins et des attentes de celui-ci, en respectant les règles de savoir-être, conseiller le client sur des projets de décors. Assurer sa présentation. Instaurer rapidement un rapport de confiance. S'intéresser aux personnes et à leurs environnements. Ecouter attentivement les questions et les souhaits des clients. Observer les lieux et autres sujets à décorer. Repérer les goûts et les penchants esthétiques des clients. Analyser l'ensemble des paramètres tels que l'état des supports et les éventuelles contraintes de réalisation. Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques.
Proposer des solutions cohérentes et adéquates.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel ne se substitue pas au décorateur, et encore moins à l'architecte d'intérieur qui lui peut travailler sur les volumes et l'ameublement. Il occupe cependant dans le cadre de ses activités souvent une place de conseiller auprès des clients. Ceux-ci attendent de lui divers éclairages ayant rapport à la nature de leurs habitats, des mobiliers ou des objets qu'ils désirent embellir. Le professionnel observe l'existant, il écoute avec attention et objectivité, il analyse les personnalités et les modes de vie. Il pose les questions pertinentes au client et à la fin propose des solutions adaptées. Le professionnel use de tact, Il propose, mais en aucun cas il impose ses propres goûts. Sa culture et son ouverture d'esprit lui interdisent tous commentaires et tous jugements sur les goûts de ses clients, néanmoins il peut mettre en garde sur les effets de modes qui par nature sont amenés à changer, ce qui peut porter préjudice à la pérennité des décors.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.
La présentation du projet est correcte et convenablement effectuée.
Les rapports de confiance sont rapidement établis.
L'intérêt porté aux personnes et à leurs environnements est tangible.
L'écoute est attentive.
Le repérage des goûts et des penchants esthétiques des clients est effectué.
L'analyse des différents paramètres, état des supports et contraintes est correcte
L'expression des arguments techniques et esthétiques est claire.
Les propositions de projets sont cohérentes et adéquates.
Les conseils répondent à la demande.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre des notes
Bâtir un argumentaire
Présenter un projet de peinture en décors
Faire un devis pour un chantier de peinture
Faire un métré pour un chantier de peinture

Organiser son temps en entretien
Pratiquer l'écouter active : poser des questions, reformuler

Ecouter attentivement les questions et les souhaits des clients.
Observer les lieux et autres sujets à décorer.

Repérer les goûts et les penchants esthétiques des clients.
Analyser l'ensemble des paramètres.
Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques.
Proposer des solutions cohérentes et adéquates.
Instaurer rapidement des rapports de confiance.
S'intéresser aux personnes et à leurs environnements.
Entretenir des réseaux de co-traitants.

Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.
Connaissances des styles, des modes et tendances du moment.
Connaissances des règles de communications.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Représenter visuellement des projets de décors.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, après prise de contact, analyses des faisabilités techniques et après avoir conseillé les clients, représenter visuellement des projets de décors. Effectuer des métrés sur site. Lire et exploiter des plans et des documents descriptifs de bâtiments. Consulter les fiches techniques des produits et matières d'œuvre. Réaliser des croquis d'ébauches, des plans techniques en 2D et des maquettes en 3D.Retoucher des images. Réaliser des planches de tendances. Présenter et argumenter les projets au client.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel ne se substitue pas au décorateur ni à l'architecte d'intérieur, celui-ci n'est pas non plus infographiste. Son travail est circonscrit aux décors peints et plus particulièrement aux décors d'intérieurs d'habitats. Après avoir échangé avec les clients, analysé leurs demandes, après les avoir conseillés, le professionnel définit des lignes directrices permettant la matérialisation des projets. Ces travaux d'études et de dessins se réalisent le plus souvent seuls en bureau.
Après avoir pris en compte les divers paramètres d'ambiances, tels que la nature de la lumière, l'orientation et l'usage des lieux à décorer, le professionnel réalise des croquis d'ébauches qu'il présente aux clients avant d'entreprendre les mises au propre sous formes de maquettes, à l'aide de papier, crayons, couleurs et outils numériques. Ce travail sur les positionnements en 2D et 3D des matières, des effets, et des couleurs permet aux clients de visualiser de manières globales la finalité des décors qui leur sont proposés. Pour une approche plus fine et plus poussée le professionnel réalise des planches de tendances. Cela consiste à assembler véritables échantillons de matières, de couleurs et d'éléments qui constituent les décors. Cela permet aux clients d'appréhender les matières et le savoir -faire du professionnel de façon plus tactile.
Le professionnel présente ses travaux. Ils servent à affiner les choix qui conduiront aux résultats souhaités. Ils peuvent être soumis à discussions et à modifications, tel est leurs buts.

Critères de performance

Les métrés sont justes.
Les croquis d'ébauches sont compréhensibles.
L'utilisation des logiciels d'images est maitrisée.
Les plans, les maquettes et les planches de tendances sont explicites et harmonieusement présentés.
Les fiches techniques des produits proposées dans les mises en œuvre sont consultées.
Les arguments de présentations sont pertinents.
Les demandes de modifications réclamées par les clients sont comprises et effectuées.
Les projets proposés répondent aux exigences techniques et esthétiques des clients.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer des métrés sur sites.
Lire et exploiter des plans et des documents descriptifs de bâtiments.
Consulter les fiches techniques des produits et matières d'œuvre.
Réaliser des croquis d'ébauches.
Réaliser des plans techniques en 2D à partir de planches de tendances.
Réaliser des maquettes en 3D.à partir d'un logiciel
Retoucher des images à partir d'un logiciel
Réaliser des planches de tendances.

Organiser son temps de travail

Ecouter et respecter les souhaits des clients.
Repérer les goûts et les penchants esthétiques des clients.
Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques.
Proposer des projets répondant aux exigences des clients.

Connaissances en géométrie.
Connaissances des règles arithmétiques.
Connaissances en dessin technique.
Connaissances des documentations professionnelles.
Connaissances des outils informatiques d'images.
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.
Connaissances des styles, des modes et tendances du moment.
Connaissances des règles de communications.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Etablir un devis pour des projets de décors.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, après prise de contact, analyses des demandes et après avoir conseillé les clients, effectuer les tâches nécessaires pour établir un devis. Définir des modes d'exécutions.
Prendre des notes, réaliser des croquis, effectuer des métrés sur sites, lire et exploiter des plans et des documents descriptifs de bâtiments, consulter les fiches techniques des produits et matières d'œuvre.
Développer et entretenir des réseaux de fournisseurs et de partenaires, consulter des bordereaux de prix professionnels, estimer des coûts de travaux et établir un devis.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Seul ou en équipe, le professionnel élabore des projets, effectue le chiffrage et établit le devis. Pour cela il définit des modes d'exécutions, il effectue divers relevés tels que des métrés, il prend des notes et réalise des croquis, il exploite les plans et les documents descriptifs des ouvrages qui lui sont confiés. Afin d'évaluer les quantités de matières d'œuvre, il consulte les fiches techniques des produits et il se tient en relation avec les fournisseurs. Il consulte les bordereaux de prix de sa profession. Il effectue les calculs.
Le professionnel limite cette compétence à son seul champ d'activité, il n'occupe pas les fonctions de métreur ou de conducteur de travaux.

Critères de performance

Les modes d'exécutions sont clairement définis.
Les notes et croquis sont lisibles, propres, claires et précis.
Les métrés sont justes.
La lecture des plans et des documents est effectuée avec justesse et analyse.
Les fiches techniques sont consultées.
Les réseaux avec les fournisseurs et les partenaires sont développés et entretenus.
Les bordereaux de prix sont consultés.
Les estimations de coûts sont justes.
le devis est correctement établi.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Définir des modes d'exécutions
Prendre des notes, réaliser des croquis.
Effectuer des métrés.
Lire et exploiter des documents descriptifs de bâtiments.
Consulter des fiches techniques.
Développer et entretenir des réseaux de fournisseurs et de partenaires.
Consulter des bordereaux de prix professionnels.
Estimer des coûts de travaux.
Etablir un devis.

Organiser, préparer son métré
Respecter des modes opératoires
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Contrôler la conformité d'un devis

Ecouter attentivement les questions et les souhaits des clients.

Observer les lieux et autres sujets à décorer.
Repérer les goûts et les penchants esthétiques des clients.
Analyser l'ensemble des paramètres.
Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques.
Proposer des solutions cohérentes et adéquates.
Présenter des estimations de prix en adéquation avec les demandes et les budgets des clients.

Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances en géométrie.
Connaissances des règles arithmétiques.
Connaissances en dessin technique.
Connaissances des documentations professionnelles.
Connaissances des réseaux professionnels.
Connaissances des bordereaux de prix professionnels.
Connaissances des outils informatiques de chiffrages.
Connaissances des règles de communications et de négociations.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour la réalisation de travaux en hauteurs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, participer au montage, au contrôle et au démontage des échafaudages roulants. Utiliser des échafaudages fixes de pied et roulant. Respecter les recommandations du fabricant les consignes et règles de sécurité afférentes à la tâche.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est mise en œuvre sur des chantiers intérieurs lors de travaux de peinture et de décoration. Le professionnel travaille à partir des consignes transmises par le responsable du chantier. Le montage et le démontage des échafaudages roulants sont généralement réalisés en équipe de 2 ouvriers sous la responsabilité d'un chef monteur. Le chef d'équipe est en charge de faire respecter les procédures liées à la sécurité ainsi que le port ou l'installation des équipements de protection individuelles et collectives par le professionnel. Les opérations de montage et de démontage des échafaudages roulants suivent un mode opératoire formel et sont réalisées manuellement ou à l'aide d'engins de manutention dans le respect de la règlementation afférente.
Le professionnel doit posséder des attestations de compétences pour le montage, le démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants l'utilisation d'échafaudages fixes, et pour le travail en hauteur.
Ces travaux sont règlementés par le Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

Critères de performance

Selon les recommandations de la CNAMTS

- R408 Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- R457 Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter les procédures et exploiter les notices de montage des échafaudages.
Installer un chantier en vue du montage d'échafaudages.
Savoir monter et démonter d'un échafaudage roulant.
Replier un chantier de montage d'échafaudage.
Choisir et porter les EPI en relation avec les tâches exécutées lors du montage et démontage d'un échafaudage.

Préparer, organiser une intervention de montage et démontage d'échafaudage.
S'adapter à l'état, aux spécificités et la nature des sols.
Appliquer rigoureusement la notice du fabricant.
Adhérer lors de ses activités professionnelles, à la mise en place de la démarche RSE adoptée par l'entreprise.
Appliquer les consignes d'exploitation des échafaudages.
Adapter son comportement lors de travaux exécutés dans des sites ou des locaux occupés.

Communiquer en utilisant un langage professionnel mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Travailler en équipe.

Communiquer avec les occupants ou les usagers d'un site lors de travaux.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissance des moyens de signalisation et de balisage d'un chantier d'échafaudage.
Connaissance des moyens de protection d'un environnement de chantier.
Connaissance des techniques et des moyens de manutention.
Connaissance des règles de sécurité concernant le matériel utilisé.
Connaissance de la recommandation R408 (annexes 4 et 5)
Connaissance de la recommandation R457
Connaissance des éléments d'échafaudage fixe et roulant.
Connaitre la chronologie de montage ou de démontage des échafaudages.
Connaissance des systèmes de calage des échafaudages fixes.
Connaissance des outils de réglage et de contrôle des échafaudages.
Connaissance des éléments et des règles d'ancrages des échafaudages.
Connaissance des caractéristiques de vérifications sur les éléments d'échafaudage.
Connaissance de la méthode de stockage des éléments d'échafaudage.
Connaissance des règles d'utilisation des échafaudages fixes et roulants.
Connaissance des contraintes et des procédures lors d'un travail en site occupé.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets de peinture, à partir de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des peintures sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover dans les règles définies par le DTU 59.1 pour obtenir un résultat de qualité finition A.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports). Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, ratisser et enduire, poncer).
Préparer les teintes et réaliser les travaux de mise en peinture à la brosse et au rouleau, en laque tendue mate, satinée ou brillante sur des plafonds et des cloisons en plâtre ou dérivés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de peinture sur des plafonds, des murs ou des cloisons.
Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les risques concernant l'amiante niveau 4 sont connus et maitrisés.
Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1
Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1
Les mises en peinture (travaux de finition) sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition (A) selon le DTU 59.1
L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les couleurs et les teintes correspondent à la demande et sont adaptées au projet décoratif.
Le sens du couchage de la peinture est conforme au DTU 59.1
L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition (A)
La précision des réchampis est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition (A)
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer et apprêter des plafonds et des murs intérieurs en vue d'une mise en peinture en qualité de finition A.
Préparer des teintes.
Appliquer des peintures hautes gammes sur des plafonds et des murs intérieurs en qualité de finition A.
Restituer un chantier de peinture en intérieur.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel,mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états, (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail de peinture intérieur sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Connaissances des techniques de préparation des teintes (mélanger et contretyper).
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets de peinture, à partir de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des peintures sur des menuiseries neuves ou à rénover dans les règles définies par le DTU 59.1 pour obtenir un résultat de qualité finition A.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (brosser, dégraisser, décaper, lessiver, gratter et poncer les supports). Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, ratisser et enduire, poncer).
Préparer les teintes et réaliser les travaux de mise en peinture à la brosse et au rouleau, en laque tendue mate, satinée ou brillante sur des menuiseries neuves ou à rénover.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (mobilier), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de peinture sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte
Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1
Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1
Les mises en peinture sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition A selon le DTU 59.1
L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les couleurs et les teintes correspondent à la demande
Le sens du couchage de la peinture est correct
Le lissage respecte les règles de coupes et d'assemblages en menuiserie
L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A)
La précision des réchampis est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A)
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer et apprêter des menuiseries intérieures en vue d'une mise en peinture en qualité de finition A.
Préparer des teintes.
Appliquer des peintures hautes gammes sur des menuiseries intérieures en qualité de finition A.
Restituer un chantier de peinture en intérieur.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail de peinture intérieur sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Connaissances des techniques de préparation des teintes (mélanger et contretyper).
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles, de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports suivant les règles et les méthodes définies par le fabriquant afin d'obtenir une qualité esthétique en conformité avec les notices du fabricant.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Préparer les produits et adapter les teintes.
Appliquer les enduits décoratifs prêts à l'emploi de type stuc, Tadelack et béton, avec l'outillage approprié sur divers supports.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel applique seul ou en équipe les enduits décoratifs sur divers supports.
Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les couleurs et les teintes correspondent à la demande
L'utilisation de l'outillage est adaptée
L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif
La précision des détourages et la propreté des angles correspondent à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer et apprêter divers supports en vue de l'application d'enduits décoratifs prêts à l'emploi.
Préparer des teintes.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi.
Restituer un chantier de peinture en intérieur.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.

Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail d'enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports suivant les règles de l'art afin d'obtenir une qualité esthétique conforme à la demande

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Préparer les produits et adapter les teintes.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs (vieillissement « naturel » de la matière, effets éponges, métallisés, oxydés, marbrés) avec l'outillage approprié sur divers supports.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise en peinture seul ou en équipe des patines et des effets décoratifs sur divers supports.
La connaissance des peintures, des effets et des matières à évoquer ainsi que celle des règles de l'art définit l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1
Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1
Les patines et les effets décoratifs sont correctement réalisés et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les couleurs et les teintes correspondent à la demande
L'utilisation de l'outillage est adaptée
L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif
La précision du détourage et des réchampis correspond à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer et apprêter divers supports en vue de l'application d'enduits décoratifs prêts à l'emploi.
Préparer des peintures et des glacis.
Préparer des teintes.
Réaliser des patines et des effets décoratifs.
Restituer un chantier de peinture en intérieur.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des composants des peintures, vernis et glacis.
Connaissances des techniques de réalisation de patines et d'effets décoratifs sur divers supports.
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réaliser des ornementations

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles existants, de croquis, de dessins, de photographies, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, reproduire ou créer des motifs ornementaux conformes à l'attente sur des supports muraux, des menuiseries, des toiles et du mobilier.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Créer des ornements ou relever des ornements existants.
Confectionner des moyens de transfert (calque, poncif, pochoir).
Transférer les ornements sur les surfaces à décorer.
Préparer les peintures, confectionner les couleurs et les teintes.
Peindre les ornements avec les outils appropriés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, toiles, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, de lieux commerciaux, d'habitation neuves et en rénovation, mais aussi sur des lieux de spectacles (ateliers de théâtre, plateaux de tournage), ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le peintre décorateur réalise seul ou en équipe des ornements sur divers supports.
La connaissance des styles, la connaissance des techniques ornementales, des techniques de peinture ainsi que celle des règles de l'art définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature de la demande et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les ornementations sont correctement réalisées et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Le dessin de qualité créative et le choix du style de l'ornement correspondent à la demande
Les couleurs et les teintes correspondent à la demande
L'utilisation de l'outillage est adaptée
La mise en peinture est précise et soignée
L'aspect général de la réalisation est propre et esthétique
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir un décor ornemental.
Relever un dessin ornemental existant (exemple : restauration d'un monument historique).
Créer et dessiner un modèle original d'ornementation.
Confectionner un poncif, un pochoir ou autres moyens de transfert du dessin.

Transférer (reporter) un motif sur un support préalablement apprêté.
Préparer des peintures et des glacis.
Copier ou créer des teintes (travail des couleurs).
Peindre des ornements au pinceau.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures et de leurs composants.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.
Connaissances des méthodes et techniques pour réaliser différents types d'ornementations.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Réaliser des imitations de bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles existants, de croquis, de dessins, de photographies, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, réaliser des imitations et des interprétations de bois en peinture conformes à l'attente sur des supports muraux, des menuiseries, des toiles et du mobilier.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Préparer des glacis colorés (peintures légères) adaptés aux teintes des essences à imiter ou à interpréter et réaliser des imitations ou des interprétations de bois en peintures (ébauches, reglaçages) avec les outils appropriés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, toiles, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, de lieux commerciaux, d'habitation neuves et en rénovation, mais aussi sur des lieux de spectacles (ateliers de théâtre, plateaux de tournage), ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le peintre décorateur réalise seul ou en équipe des imitations et des interprétations de bois sur divers supports.
La connaissance de diverses essences de bois, des techniques de peinture ainsi que celle des règles de l'art définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature de la demande et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les imitations et les interprétations de bois sont correctement réalisées et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les graphismes archétypaux des bois (bois de fil, ronces, mailles, loupes) correspondent à la demande
Les teintes correspondent à la demande
L'utilisation de l'outillage est adaptée
Les réalisations sont vraisemblables et cohérentes par rapport aux essences imitées
Les règles de coupes et d'assemblages des menuisiers et ébénistes sont respectées
L'équilibre et l'élégance répondent aux critères esthétiques des compositions
L'aspect général de la réalisation est propre et esthétique
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir des décors d'imitations et d'interprétations de bois.
Implanter des surfaces à décorer, tracer des planches, des lambris.
Préparer des glacis.

Pigmenter des glacis.
Réaliser des imitations ou interprétations de bois, ébaucher et reglacer.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des pigments rentrant dans la composition des glacis colorés
Connaissances élémentaires de l'anatomie du bois.
Connaissances des règles élémentaires d'assemblages de menuiserie et d'ébénisterie.
Connaissances des méthodes et techniques pour réaliser différentes imitations et interprétations de bois.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Réaliser des imitations de marbres

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles existants, de croquis, de dessins, de photographies, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, réaliser des imitations et des interprétations de marbres en peinture conformes à l'attente sur des supports muraux, des menuiseries, des toiles et du mobilier.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Préparer des glacis colorés (peintures légères) adaptés aux teintes des variétés de marbres à imiter ou à interpréter et réaliser des imitations ou des interprétations de marbres en peintures (ébauches, reglaçages) avec les outils appropriés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, toiles, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, de lieux commerciaux, d'habitation neuves et en rénovation, mais aussi sur des lieux de spectacles (ateliers de théâtre, plateaux de tournage), ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le peintre décorateur réalise seul ou en équipe des imitations et des interprétations de marbres sur divers supports.
La connaissance de diverses variétés (familles) de marbres, des techniques de peinture ainsi que celle des règles de l'art définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature de la demande et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les imitations et les interprétations de marbres sont correctement réalisées et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les graphismes archétypaux des marbres (veinés, brèchés) correspondent à la demande
Les couleurs et les teintes correspondent à la demande
L'utilisation de l'outillage est adaptée
Les réalisations sont vraisemblables et cohérentes par rapport aux variétés de marbres imitées
Les règles de coupes et d'assemblages des marbriers sont respectées
L'équilibre et l'élégance répondent aux critères esthétiques des compositions
L'aspect général de la réalisation est propre et esthétique
Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir des décors d'imitations et d'interprétations de bois.
Implanter des surfaces à décorer calepiner, tracer.
Préparer des peintures et des glacis.

Réaliser des imitations ou interprétations de marbres, ébaucher et reglaçage.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des pigments rentrant dans la composition des glacis colorés.
Connaissances élémentaires des roches.
Connaissances des règles élémentaires d'assemblages de marbrerie.
Connaissances des méthodes et techniques pour réaliser différentes imitations et interprétations de marbres.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles existants, de croquis, de dessins, de photographies, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, reproduire et créer des décors en trompe-l'œil à petits reliefs, décors principalement constitués de bossages, de moulures, de mascarons, de grotesques, de cartouches et de rocailles, conformes à l'attente sur des supports muraux, des menuiseries, des toiles et du mobilier.
Ces décors se différencient des trompe-l'œil d'architectures ou de paysages par le fait qu'ils représentent seulement de la modénature, c'est-à-dire le traitement des surfaces par de l'ornementation et de la mouluration en relief. Par exemple : Réaliser une fausse porte.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité.
Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports). Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).Préparer des peintures, des glacis et des couleurs et réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, toiles), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, de lieux commerciaux, d'habitation neuves et en rénovation, mais aussi sur des lieux de spectacles (ateliers de théâtre, plateaux de tournage), ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le peintre décorateur réalise seul ou en équipe des décors en trompe-l'œil sur divers supports.
La connaissance de la modénature, de l'histoire des styles, des techniques de dessin et de peinture ainsi que celle des règles de l'art définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature de la demande et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les réalisations des décors sont correctement réalisées et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les tracés d'implantations sont corrects, précis et correspondent à la demande
Les règles de modénature sont respectées
Les dessins (qualité créative) et les choix des styles ornementaux correspondent à la demande
Les choix des teintes pour les modelés (ombres et lumières) sont justes
L'utilisation de l'outillage est adaptée
Les mises en peinture sont précises et soignées
Les réalisations sont vraisemblables
L'équilibre et l'élégance répondent aux critères de composition
L'aspect général de la réalisation est propre et esthétique
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir des décors en trompe-l'œil à petits reliefs.
Tracer et dessiner des décors en trompe-l'œil à petits reliefs.
Préparer des peintures et des glacis.
Peindre des décors en trompe-l'œil à petits reliefs.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des pigments rentrant dans la composition des glacis colorés.
Connaissances des règles de modénature (profils des moulures).
Connaissances des règles élémentaires d'assemblages de menuiserie, d'ébénisterie et de marbrerie.
Connaissances des principes de mise en ombres et lumières (modelés).
Connaissances des méthodes et techniques pour réaliser différents décors en trompe-l'œil à petits reliefs.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 13

Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles existants, de croquis, de dessins, de photographies, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, reproduire et créer des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil conformes à l'attente sur des supports muraux et de toiles.
Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la règlementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).Préparer des peintures, des glacis et des couleurs et réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, toiles), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, de lieux commerciaux, d'habitation neuves et en rénovation, mais aussi sur des lieux de spectacles (ateliers de théâtre, plateaux de tournage), ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le peintre décorateur réalise seul ou en équipe des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil sur divers supports.
La connaissance de la stéréotomie, de l'architectonique, de la perspective, de l'histoire des styles, des techniques de dessin et de peinture ainsi que celle des règles de l'art définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature de la demande et de l'état des supports.
Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les réalisations des décors sont correctement réalisées et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.
Les tracés d'implantations sont corrects, précis et correspondent à la demande
Les règles de stéréotomie (appareillage en taille de pierres) et d'architectonique (architecture) sont respectées
Les règles de perspective conique et aérienne sont respectées
Les dessins (qualité créative) et les mises -en place correspondent à la demande
Les choix de couleurs et de teintes sont pertinents
L'utilisation de l'outillage est adaptée
Les mises en peinture sont précises et soignées
Les réalisations sont vraisemblables
L'équilibre et l'élégance répondent aux critères de composition
L'aspect général de la réalisation est propre et esthétique
Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.
Tracer et dessiner des décors architecturaux et de paysages en trompe- l'œil.
Préparer des peintures et des glacis.

Peindre des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.
Préparer divers supports devant recevoir des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.
Tracer et dessiner des décors architecturaux et de paysages en trompe- l'œil.
Préparer des peintures et des glacis.
Peindre des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.

Connaissances de la règlementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures, des glacis et de leurs composants.
Connaissances des pigments rentrant dans la composition des glacis colorés.
Connaissances des règles de stéréotomie et d'architectonique.
Connaissances des règles de perspective conique et aérienne.
Connaissances des principes de mise en ombres et lumières (modelés).
Connaissances des méthodes et techniques pour réaliser différents décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances en histoire des arts décoratifs.

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le peintre décorateur doit actualiser ses connaissances et ses compétences, auprès des fournisseurs, avec de la documentation et par des visites de salons professionnels. Il doit être attentif aux évolutions techniques, aux nouveaux matériaux, matériels et produits.
La part de l'esthétique étant prépondérante dans ses activités, il doit être curieux et observateur, s'informer sur l'évolution des modes et des tendances dans des domaines artistiques très variés et parfois même éloignés de son champ de pratiques. S'intéresser à l'architecture, à l'architecture d'intérieur, aux arts du spectacle, aux décors de cinéma et à la couleur sous toutes ses formes. Développer en permanence sa culture artistique, pour ce faire il doit consulter la littérature spécialisée et de visiter des musées et des expositions, entretenir et renouveler ses savoir-faire par une pratique régulière afin de faire évoluer ses compétences.

Critères de performance

Les connaissances et les compétences sont larges et diversifiées.
Les techniques, matériaux, matériels et produits retenus sont d'actualité,
Les techniques utilisées répondent aux normes de qualité et aux législations en vigueur.
Les partis pris esthétiques sont pertinents, ils sont adaptés à la demande et répondent aux modes et tendances du moment.

Gérer des situations interpersonnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour réaliser les projets le peintre décorateur doit être capable de travailler au sein d'un collectif et gérer des situations interpersonnelles. Ecouter les autres participants au projet. Présenter clairement et étayer ses idées en respectant les points de vue des différents collaborateurs. Travailler en équipes avec des collègues de sa spécialité ou en co-traitance avec d'autres corps d'état. Installer un climat de confiance et de sérénité et ainsi faire en sorte que les échanges soient productifs et favorables à la bonne marche des projets dans l'objectif d'obtenir des résultats fructueux.

Critères de performance

Les facteurs favorables ou défavorables aux relations interpersonnelles sont identifiés et analysés.
Les désaccords et les conflits sont correctement gérés par une communication verbale claire et adaptée aux situations.
Les débats sont constructifs, ils aboutissent à des solutions équilibrées et consensuelles.

Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le peintre décorateur exerce un métier qui réclame une grande étendue de savoirs et de savoir-faire, nul ne peut prétendre tout maitriser.
Toutefois, l'implication, les remises en question permanentes, l'humilité et une confiance en soi mesurée participent à atteindre les objectifs de créativité, d'innovation et d'amélioration.
Le peintre décorateur doit savoir évaluer avec objectivité son travail et les réalisations de ses concurrents.

Un certain sens de la psychologie lui est nécessaire, car il doit souvent comprendre à travers les mots les désirs parfois mal formulés de ses clients.
Il n'exerce pas sa créativité dans le seul but de créer, la création pure appartient au domaine des Beaux-Arts. Il pratique un métier d'artisanat et doit donc répondre à une demande, il doit séduire, étonner, faire la différence mais ne doit pas contrarier les attentes.
Enfin, rien ne peut se concevoir de nouveau, sans une solide culture de ce qui s'est fait dans le passé.
Pour le peintre décorateur créativité, innovation et amélioration sont en quelque sorte indissociable.

Critères de performance

Le professionnel apprécie les réalisations des Maitres d'exceptions et mesure objectivement son propre niveau de créativité.
Le professionnel adopte un regard neuf sur les activités de son métier et accepte de temps à autre des écarts à la tradition.
Le professionnel démontre de façon explicite sa volonté d'améliorer ses connaissances et ses pratiques.

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Savoir-faire organisationnel

C’est un savoir et un savoir-faire de l’organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l’activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C’est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s’agit d’identifier si la relation s’exerce : à côté de (sous la forme d’échange d’informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l’Education).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



Réalisé par l' AFPA pour le compte de l' Etat